

Département des ARDENNES Arrondissement de VOUZIERS <i>Communauté de Communes de l'Argonne Ardennaise</i>	2014/14 Paraphe :
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE DELIBERATION N°DC2014/14	

Nombre de membres :

En exercice : 126

Présents : 66

Votants : 72 (6 pouvoirs)

POUR : 72 (100%)

CONTRE : 00 (0%)

ABSTENTION : 00

Le vingt-neuf janvier deux mille quatorze, à 19h30, le Conseil de Communauté, dûment convoqué, se réunit à Vouziers, sous la présidence de M. Francis SIGNORET.

Date de la convocation : 21/01/2014

M. Raoul MAS est désigné secrétaire de séance.

Ayant pouvoir de vote : Mesdames Dominique ARNOULD ; Isabelle BECHARD ; Josette BESTEL ; Françoise BONOMME ; Marie-Ange BROUILLON ; Régine BRUSA ; Françoise BUSQUET ; Nathalie CAMBIER-JONVAL ; Françoise CAPPELLE ; Geneviève COSSON ; Béatrice FABRITIUS ; Brigitte GERARD ; Ghislaine JACQUET ; Pascale MELIN ; Agnès MERCIER ; Marie-Hélène MOREAU ; Chantal PETITJEAN ; Gisèle PIERSON ; Suzanne RAULIN ; *Messieurs* Michel ADIN ; Claude ANCELME ; Tony BESANCON ; Bernard BIENVENU ; Jean-Pierre BOSCHAT ; Jean-Paul BOUILLEAUX ; Jacques BOUILLON ; Mathieu BOUILLON ; Patrick BROUILLON ; Francis CANNAUX ; Joël CARRE ; Michel COLIN ; Dominique COLSON ; Jean-Pierre CORNEILLE ; Frédéric COURVOISIER-CLEMENT ; Dominique DANNEAUX ; Gérard DEGLAIRE ; Jean-Michel DELAHAUT ; Michel FRANCLLET ; Patrick FRANCOIS ; Christophe GIOT ; Jacques GROSSELIN ; Dominique GUERIN ; Jean-Pierre GUERIN ; Pierre GUERY ; Bruno JUILLET ; Hervé LAHOTTE ; Jean-Marc LAMPSON ; Jacques LANTENOIS ; Denis LEFORT ; Patrick LESOILLE ; Jean-Marc LOUIS ; Jacques MACHAULT ; Jean-Paul MAILLART ; Raoul MAS ; Frédéric MATHIAS ; Michel MEIS ; Christian MIELCAREK ; Claude MOUTON ; Daniel NIZET ; Jacky NIZET ; Guy PAYEN ; Jean-Yves PIC ; André POULAIN ; Francis SIGNORET ; Gérard SOUDANT ; Eric VENNER.

Représentés : Madame Ghislaine GATE donne pouvoir de vote à Madame BUSQUET ; Monsieur Luc DECORNE donne pouvoir de vote à M. BOUILLEAUX ; Monsieur Philippe ETIENNE donne pouvoir de vote à Mme MELIN ; Monsieur Jean-Baptiste GOMEZ donne pouvoir de vote à M. JUILLET ; Monsieur Michel MAYEUX donne pouvoir de vote à Mme CAPPELLE ; Monsieur André OUDIN donne pouvoir de vote à M. DANNEAUX.

OBJET : PROGRAMME HABITER MIEUX : Reconduction de l'engagement de la 2C2A dans le programme Habiter Mieux et Autorisation de signature du protocole territorial d'aide à la rénovation thermique des logements privés

Vu la délibération n°2011/93 du Conseil de Communauté du 13/10/2011 approuvant l'engagement de la 2C2A dans l'opération « Habitat Mieux » et fixant également le montant de l'aide communautaire ;

Vu le protocole territorial d'aide à la rénovation thermique des logements privés signé avec l'Etat pour l'année 2013 ;

Considérant la nécessité de renouveler l'engagement de la 2C2A pour la période de 2014 à 2017 et d'autoriser le Président à signer un avenant au protocole susvisé,

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté :

- ACCEPTE de renouveler l'engagement de la 2C2A pour la période de 2014 à 2017
- AUTORISE le Président à signer l'avenant n°1 au protocole territorial d'aide à la rénovation thermique tel que présenté.

Pour extrait certifié conforme,

Le Président,

Francis SIGNORET



Certifié exécutoire, compte tenu de sa transmission en Sous Préfecture le
et de sa publication ou notification le

04 FEV. 2014